



MINISTÈRE DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE,
ET DES FINANCES

Saint-Avold, le 11 février 2020

«identite_payeur»

«adr_payeur»

«cp_payeur» - «ville_payeur»

Objet : Transmission des données de contact à caractère personnel relatives à votre fourniture d'électricité

Madame, Monsieur,

Vous êtes actuellement titulaire d'un contrat de fourniture d'électricité aux tarifs réglementés de vente de l'électricité.

Conformément à la loi du 8 novembre 2019 relative à l'énergie et au climat (ci-après « loi »), seuls les clients non domestiques qui emploient moins de 10 personnes et dont le chiffre d'affaires, les recettes ou le total de bilan annuels n'excèdent pas 2 millions d'euros seront éligibles aux tarifs réglementés de vente de l'électricité à compter du 1^{er} janvier 2021.

Vous êtes réputés ne pas remplir ces critères d'éligibilité aux tarifs réglementés en application de l'article 64 de la loi¹. Il vous appartient de signer un contrat avec le fournisseur de votre choix avant cette échéance.

Afin de permettre aux fournisseurs de formuler des offres de marché adaptées à vos besoins, la loi prévoit la mise à disposition des fournisseurs alternatifs des données de contact, de consommation et de tarification des clients qui ne sont plus éligibles aux tarifs réglementés.

Sauf opposition de votre part, la loi prévoit que seront mises à disposition les données de contact à caractère personnel² liées à votre contrat de fourniture aux tarifs réglementés de vente (ex : nom, numéro de téléphone, adresse électronique du gestionnaire de contrat de fourniture).

Le partage de ces données permettra aux fournisseurs d'électricité de la/les contacter pour présenter les offres de fourniture disponibles. **Vous pouvez, le cas échéant, mettre à jour ces données en contactant votre fournisseur actuel.**

Si vous ne souhaitez pas que ces données de contact à caractère personnel soient mises à disposition des fournisseurs qui en feraient la demande, vous avez la possibilité d'exprimer votre opposition en retournant le coupon ci-joint.

¹ Votre effectif publié par l'INSEE sur la base des entreprises et de leurs établissements est supérieur ou égal à 10 personnes.

² Précisées dans l'arrêté fixant la liste des données que doivent mettre à disposition les fournisseurs proposant des contrats aux tarifs réglementés de vente d'électricité aux fournisseurs d'électricité qui en font la demande, conformément à la proposition de la Commission de régulation de l'énergie (délibération n°2019-256)

En l'absence de réponse de votre part dans un délai d'un mois suivant la date d'envoi de ce courrier, ces données de contact à caractère personnel seront mises à disposition des fournisseurs d'électricité qui en feraient la demande, au plus tard jusqu'au 31 décembre 2020.

Notez que dans tous les cas, les données de contact à caractère non personnel et de consommation et de tarification (raison sociale, adresse, consommation, option tarifaire, type de compteur, formule d'acheminement, ...) seront mises à disposition des fournisseurs d'électricité qui en feront la demande.

Nota : Vous pouvez exercer à tout moment votre droit d'accès, de rectification, d'opposition, d'effacement et de limitation du traitement des données de contact à caractère personnel dans les conditions prévues par la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

Pour davantage d'information, vous pouvez consulter le site mis en place par les pouvoirs publics : <https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/fin-tarifs-reglementes-elec>.

Pour souscrire à une offre de marché, vous pouvez consulter le comparateur gratuit et indépendant du Médiateur de l'énergie : <https://www.energie-info.fr/Pro>

Vous trouverez les informations nécessaires au changement de contrat sur votre facture aux tarifs réglementés.

Pour toute question relative à la mise à disposition de vos données, contactez votre fournisseur au 03.87.91.25.03.

Opposition à la transmission des données de contact à caractère personnel relatives à votre contrat de fourniture d'électricité

COUPON A RETOURNER A L'AIDE DE L'ENVELOPPE T JOINTE, DANS UN DELAI D'UN MOIS A COMPTER DE LA DATE D'ENVOI DU COURRIER

Nom de l'entité légale : [raison sociale]

Numéro de SIREN : [SIREN]

Je ne souhaite pas que les données de contact à caractère personnel relatives à au contrat de fourniture d'électricité aux tarifs réglementés de vente de mon entité légale soient mises à disposition des fournisseurs d'électricité qui en feraient la demande.

Fait le :

Nom, Prénom :

Signature :

Le signataire déclare être dûment habilité à s'opposer à la transmission de ces données.